

# Récapitulatif

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet SODEFIBRE sur la commune principale de l'AIOT zone industrielle de mureri 38480 Romagnieu.

La référence de votre dossier est A-3-J3ISDDLAB et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 14/02/2023 à 09h25 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

### Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.

- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

## 2 - Déclarant

### Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

### Personne morale

N° SIRET **41857828200026**

Raison sociale **SODEFIBRE**

Forme juridique **Société à responsabilité limitée (sans autre indication)**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

### Adresse en France

**ZA DE MUNERIE**

**ZA DE MUNERI**

**38480 ROMAGNIEU**

### 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **SODEFIBRE**

Description des activités :

**Activité de découpe et recyclage de fibre de verre et textiles, matériaux recyclés pour l'industrie automobile et textile**

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **OUI**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

### 4 - Localisation

Localisation de l'installation

Adresse **zone industrielle de mureri 38480 Romagnieu**

X : 905870

Y : 6498230

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions

permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

## 5 - Activité du site

### Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **NON**

### Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2716	2	Transit, regroupement ou tri de déchets non dangereux non inertes	Volume susceptible d'être présent 500 m3	DC	
2791	2	Traitement de déchets non dangereux	Quantité de déchets traités 9 t/j	DC	
2715		Transit, regroupement ou tri de déchets non dangereux de verre	Volume susceptible d'être présent 250 m3	D	

## 6 - Mode d'exploitation

### Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **NON**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? **NON**

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **NON**

### Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

**30 M3 de carton par mois ce qui représentent environ 3 tonnes recyclé par la société ARC EN**

**CIEL. 2 tonnes de Fibre de Verre (Classe 2 DIB) Recyclage des palettes perdues auprès de la société ARC EN CIEL environ 30M3 par mois.**

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

### Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

**Un système d'alarme incendie de type 4 est installé dans l'établissement. Des déclencheurs manuels sont installés à chaque sortie sur l'extérieur. Le bâtiment est équipé d'extincteurs portatifs adaptés au type de feu susceptible de se déclencher. Ces équipements ont une capacité de 6L et sont disposés à raison d'un appareil pour 200M2. De plus 4 robinets d'incendie armés sont disposés dans les locaux abritant l'installation et sont situés à proximité des issues. Ils sont disposés conformément à la règle R5 de l'APSA, de telle sorte qu'un foyer puisse être attaqué simultanément par 2 lances en direction opposées. A l'extérieur de la parcelle à moins de 150m, 2 poteaux d'incendie (hydrant de 80m3/h sous 3 bars)**

### Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

### Prescriptions applicables

**Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.**

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

### Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

**Non**

**Nom de l'autorisation ou de la déclaration Date de dépôt**

recepissé de la déclaration N°2010/0306 05/08/2010

**Organisme en charge de l'instruction**

direction  
départementale  
de la protection  
des populations

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

## **7 - Pièces justificatives**

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

**Cadastre Sodefibre.pdf**

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

**Plan d ensemble.pdf**